

Article 31 du Règlement

accord sur les pluies acides avec les États-Unis par la mise en œuvre du protocole sur la couche d'ozone, signé à Montréal en 1987, et par la poursuite des efforts internationaux visant à limiter les émissions de substances toxiques et à stimuler l'évolution des institutions internationales en ce qui concerne l'environnement.

Afin d'appuyer son action en faveur de la protection de l'environnement, le gouvernement a modifié ses méthodes opérationnelles et élargi les responsabilités du ministre de l'Environnement.

Le discours du Trône a aussi souligné l'importance que nous accordons aux programmes sociaux, en particulier ceux qui s'adressent à la famille, aux personnes âgées et aux citoyens à faible revenu.

Le gouvernement a aussi réaffirmé son engagement d'établir un programme national de garde des enfants. Il continuera de combattre la violence familiale et les mauvais traitements infligés aux enfants.

Nous améliorerons aussi la Loi sur les jeunes contrevenants, pour mieux protéger la société tout en favorisant la réinsertion sociale des jeunes.

• (1220)

[Traduction]

Monsieur le Président, les Canadiens ont montré qu'ils veulent poursuivre la tâche. Ils savent que nous aurons, en tant que société et en tant que pays, à relever de formidables défis. Ils savent aussi qu'ils peuvent compter sur notre gouvernement.

Des voix: Bravo!

Mme Gibeau: Ils savent qu'ils peuvent compter sur notre gouvernement pour prendre la bonne voie et s'y tenir. Le discours du Trône témoigne clairement de notre détermination.

[Français]

Monsieur le Président, le Canada a rendez-vous avec l'avenir. Le discours du Trône nous indique la voie à suivre. J'appuie donc avec enthousiasme la proposition du député de Calgary-Sud-Est (M. Richardson) relative à l'Adresse en réponse au discours du Trône.

Des voix: Bravo!

[Traduction]

Le président suppléant (M. Paproski): Y a-t-il des questions ou des commentaires ou un rappel au Règlement?

M. Turner (Vancouver Quadra): Constatons qu'il est treize heures, Monsieur le Président, si l'ordre du jour le permet. J'ajouterais que j'ai trouvé excellents ces deux discours.

Le président suppléant (M. Paproski): On s'entend pour dire qu'il est 13 heures.

Des voix: D'accord.

Le président suppléant (M. Paproski): Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 14 heures.

(La séance est suspendue à 12 h 30.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

L'ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE NORD

LE QUARANTIÈME ANNIVERSAIRE

M. Jesse Flis (Parkdale—High Park): Monsieur le Président, c'est aujourd'hui le quarantième anniversaire de la fondation de l'OTAN.

Depuis 40 ans, l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord permet la tenue de consultations politiques et militaires entre les 16 pays qui en sont membres.

Aujourd'hui, ces 16 pays, dont nous sommes, peuvent faire front commun pour désamorcer les tensions et instaurer une paix mondiale durable. Quel progrès par rapport à il y a 40 ans!

Pour la première fois, l'an dernier, la France a assisté à une réunion au sommet de l'OTAN. Pour sa part, l'Espagne joue un rôle de plus en plus actif au sein de cet organisme. Par ailleurs, les relations entre la Grèce et la Turquie s'améliorent.

Au sein de l'OTAN, le Canada ne joue pas un rôle uniquement militaire. Ce rôle est à l'image des liens étroits que nous entretenons avec nos alliés européens.

Notre appartenance à l'OTAN est donc essentielle au succès et à la survie d'un organisme qui joue un rôle-clé dans la stabilité politique, la paix et la sécurité dans le monde.

* * *

[Français]

L'OFFICE NATIONAL DU FILM

L'OBTENTION D'UN TROPHÉE OSCAR

M. Guy St-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, le 29 mars dernier, à l'occasion du 50^e anniversaire de l'Office national du film, le ministre fédéral des Communications, (M. Masse) acceptait un oscar honorifique décerné par l'Académie des arts et sciences d'Hollywood